CITEO Syttom19

Nouveau

À partir du 1er janvier 2023, tous vos emballages se trient et vont dans *le bac jaune !*

Tous les emballages en *plastique*

↳ *Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes…*

Emballages en *métal*

↳ *Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu…*

Emballages en *papier et carton*

↳ *Briques alimentaires, cartonettes, boîtes, sacs en papier…*